

SEPTEMBRE 2016

L'inspectrice d'académie  
Inspectrice pédagogique régionale  
de Sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames et messieurs les professeurs de SVT  
S/C de Mesdames et messieurs les chefs d'établissement  
des collèges et lycées publics et privés sous contrat



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Objet : année scolaire 2016-2017**

Chères et chers collègues,

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux collègues dans notre académie d'outre-mer, dans un cadre où la diversité du réel, objet de notre étude disciplinaire, ne manquera pas de susciter votre enthousiasme et votre réflexion.

Cette année sera notamment marquée par la mise en œuvre effective de la réforme de la scolarité obligatoire. Aussi, afin d'optimiser l'accompagnement des équipes pédagogiques de collège, j'ai le plaisir d'accueillir au sein de notre équipe Lucie Deschamps-Sevelinge, professeure au collège Amiral Bouvet. Elle assurera la fonction de chargée de mission d'inspection, tout comme Emmanuel Ménard du lycée Louis Payen et Nicolas-Roger Payet du collège Antoine Soubou.

J'attire votre attention sur la structure de cette lettre qui se décline en deux parties : la première, rédigée par l'ensemble du collège des IA-IPR qui vise à préciser les nouveautés, les perspectives ainsi que le cadre de notre expertise et de votre réflexion individuelle et collégiale que vous soyez professeur de collège ou de lycée ; la seconde, spécifique à notre discipline.

### **1. Préambule commun – communication du collège des IA-IPR**

*« L'ambition de la refondation de l'École de la République est de former chaque élève pour qu'il devienne un citoyen éclairé, instruit, éduqué, autonome, cultivé et porteur des valeurs communes de laïcité, de liberté et de tolérance qui fondent la République ».*

(Vélayoudom Marimoutou, Recteur d'académie, discours de rentrée – 12 août 2016)

L'engagement de l'ensemble de la communauté éducative permettra d'atteindre ces objectifs. Chacun doit ainsi s'impliquer dans des actions coordonnées, une réflexion collective nourrie, gage de cohérence et d'efficacité, afin que tous les élèves soient pris en compte dans leur unité et leur diversité.

Dans la continuité de la mise en œuvre de la loi de la refondation de l'École de la République, cette année scolaire sera en grande partie consacrée à la mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire.

Cette réforme ambitieuse et stimulante a pour objectif d'amener chaque élève à acquérir les connaissances et les compétences du Socle commun lui permettant de trouver sa place de citoyen dans notre société. Elle induit une évolution des pratiques pédagogiques, un renforcement du travail en équipe et une mise en œuvre de démarches de projet. Les 4 parcours (citoyen, avenir, éducation artistique et culturelle, santé) inscrivent ainsi les nouveaux programmes dans une dynamique porteuse de valeurs partagées.

Notre ambition commune est la réussite des élèves au sein d'une École inclusive. Nous souhaitons ainsi vous préciser :

#### **A. Les nouveautés et perspectives pour cette nouvelle année scolaire**

1. La priorité au 1<sup>er</sup> degré.
2. L'élan à l'École inclusive.

Rectorat

Inspection du second  
degré

2016-2017/n° 71

Affaire suivie par  
Véronique Gerones-Troadec

Téléphone  
0262 48 11 69

Courriel  
veronique.gerones-troadec@ac-  
reunion.fr

24 avenue Georges Brassens  
CS 71003  
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet  
[www.ac-reunion.fr](http://www.ac-reunion.fr)



2/3

3. De nouveaux programmes pour de nouveaux cycles.
4. Un nouveau collège pour mieux apprendre.
5. Une nouvelle carte académique pour les langues vivantes.
6. Le déploiement progressif du numérique.
7. L'Ecole au cœur de la République.

#### B. Le cadre de notre expertise

Lors des rencontres individuelles et collectives dans vos collèges et lycées (conseils, formations, inspections, évaluations), nous serons particulièrement attentifs à l'implication de chacun dans le projet pédagogique de l'établissement, dans la classe, dans les équipes pédagogiques et disciplinaires ainsi que dans les différents conseils et instances (cf. référentiel des compétences professionnelles B0 n° 30 du 25 juillet 2013).

L'observation et l'accompagnement menés par les IA-IPR porteront donc principalement sur :

- l'attention portée à la maîtrise des langages dans le cadre des apprentissages ;
- la prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissage ;
- les pratiques d'évaluation au service des apprentissages ;
- la place du numérique dans les choix didactiques et pédagogiques ;
- l'implication dans la construction des parcours ;
- la mise en œuvre d'un travail d'équipe pédagogique et éducatif cohérent avec les orientations disciplinaires, les objectifs du projet d'établissement et du projet de réseau d'éducation prioritaire le cas échéant ;
- la réflexion sous-tendant les pratiques d'enseignement et les actions dans le cadre des liaisons.

Les corps d'inspection seront également sensibles au développement de dispositifs innovants contribuant à la réussite de tous les élèves.

## **2. L'enseignement des SVT**

Je ne peux que vous inciter à lire à nouveau les lettres de rentrée précédentes qui contribuent à expliciter les enjeux de l'enseignement des SVT. Celles-ci permettent de mettre l'accent, par une prise de recul, sur les fondamentaux. En effet, par la diversité des problématiques abordées, ancrées dans une multitude de sciences en pleine évolution, l'enseignement des Sciences de la vie et de la Terre permet pleinement aux élèves de comprendre les enjeux actuels scientifiques et sociétaux. Ces problématiques donnent sens aux apprentissages et contribuent à la motivation des élèves. Développer une posture et une méthodologie scientifiques et acquérir une culture de base scientifique (permettant d'ancrer l'éducation en matière de santé, d'éthique, d'environnement et de développement durable) permettent de questionner rigoureusement le monde et d'y apporter des réponses éprouvées par des faits (distinction entre faits, opinions et croyances) par une communauté de pairs.

### **La Biodiversité mise en lumière**

Parmi les différents objets d'étude, nul ne doute que celui ayant trait à la biodiversité est à mettre plus particulièrement en avant. Adoptée le 20 juillet dernier par le Parlement, la « loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » le 20 juillet 2016 a été publiée ce mardi 9 août au Journal officiel.

Synthèse: [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/15041-7\\_loi-biodiv\\_nouvelle-harmonie\\_4p\\_def\\_web\\_planche.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/15041-7_loi-biodiv_nouvelle-harmonie_4p_def_web_planche.pdf)

Loi : [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/15108-7\\_loi-biodiv\\_harmonie-nature-humains\\_24p\\_pompili\\_def\\_web\\_planche.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/15108-7_loi-biodiv_harmonie-nature-humains_24p_pompili_def_web_planche.pdf)

A la diversité des exemples d'étude remarquables (dans le cadre de projets par exemple) de notre île, je voudrais y associer ou mettre l'accent sur :

- celui des baleines à bosse : un temps fort marquera la communauté scientifique au mois de juin 2017 puisque La Réunion accueillera le 2<sup>ème</sup> Congrès international sur la baleine à bosse; un projet phare (procédure de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO du chemin des baleines ;
- ceux que nous pouvons retrouver au sein des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF - <http://www.taaf.fr/>) dont la Préfecture se situe à St Pierre de La Réunion : une diversité de ressources pédagogiques, des projets phares (procédure de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO et à la liste verte de l'UICN de la Réserve naturelle nationale des Terres australes [http://www.taaf.fr/IMG/pdf/cp\\_09-05-2016\\_candidature\\_unesco\\_vf.pdf](http://www.taaf.fr/IMG/pdf/cp_09-05-2016_candidature_unesco_vf.pdf) qui fête son 10ème anniversaire ; extension de la Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises rendue possible par la loi sur la Biodiversité).



3/3

## Quelques axes de travail collégial

Travail collaboratif académique de construction de ressources « brutes » (banques d'images, vidéos, textes, webographie) qui permettra à chacun de construire un enseignement de SVT donnant la priorité à l'étude du milieu de notre île et aux problématiques s'inscrivant dans les « éducations à ... ». Ces ressources comprendront aussi les données issues des TAAF. Les modalités seront expliquées lors d'une prochaine lettre de diffusion.

### Projet pédagogique d'enseignement des SVT

J'attire votre attention sur l'arrivée prochaine dans vos établissements d'un document de cadrage vous permettant de rédiger votre projet pédagogique d'enseignement des SVT, document stratégique permettant d'optimiser la cohérence de votre enseignement non seulement entre collègues, mais avec le projet d'établissement et le contrat d'objectifs. Celui-ci devra me parvenir sous couvert de votre chef d'établissement pour le 18 décembre 2016 à l'adresse suivante [insp2d@ac-reunion.fr](mailto:insp2d@ac-reunion.fr) avec l'objet suivant à adapter « SVT – projet pédagogique d'enseignement – COL ou LYC - Nom de l'établissement ».

Par ailleurs, je vous serai reconnaissante de transmettre dès à présent le nom du coordonnateur disciplinaire ainsi que son adresse de courriel professionnel à [insp2d@ac-reunion.fr](mailto:insp2d@ac-reunion.fr) pour simplifier certaines démarches de communication en interne.

### Evaluation des compétences expérimentales

A l'instar des années précédentes, Emmanuel Ménard se charge de coordonner les équipes engagées dans le test de sujets et qui souhaitent également en proposer.

## Textes officiels

### Au lycée

- au BO n° 29 du 21 juillet 2016 un nouvel enseignement facultatif « Informatique et création numérique » [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=104635](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=104635) ;

### Au collège

- au BO n° 48 du 24 décembre 2015 nouveaux programmes

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/48/02/4/2015\\_collegeprogramme\\_28-7\\_614024.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/48/02/4/2015_collegeprogramme_28-7_614024.pdf) ;

- au BO n°14 du 8 avril 2016 nouvelles modalités d'attribution du diplôme national du Brevet avec notamment une épreuve écrite de mathématiques, physique - chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=100848](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100848)

Afin de vous aider à la mise en œuvre des programmes, je vous incite vivement à consulter le site EDUSCOL qui est régulièrement alimenté de nombreuses ressources nationales.

Une adaptation des programmes pour le cycle 4, qui doit s'entendre comme une contextualisation locale, a été proposée, le programme étant bien évidemment le même pour tous.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement au service de la réussite de tous nos élèves.

Je tiens également à remercier particulièrement l'action de tous les professeurs œuvrant, souvent dans l'ombre, pour aider l'ensemble de la communauté des professeurs :

- notre IAN (Interlocuteur académique pour le numérique) et webmestre, qui nous assure la diffusion régulière d'une lettre d'informations et qui a construit l'intégralité de notre remarquable site académique, <https://pedagogie.ac-reunion.fr/svt.html> ;

- nos formateurs qui ont notamment œuvré de manière régulière dans le cadre des formations liées à la réforme du collège et des programmes ;

- nos coordonnateurs d'examens ;

- nos professeurs relais dans les structures culturelles.

L'équipe de l'Inspection Pédagogique Régionale des S.V.T. vous adresse tous ses vœux de réussite pour cette nouvelle année scolaire.

Véronique Gerones-Troadec